

17 jan 2003 -16:00

Appartient à [Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 17 janvier 2003](#)

Participation de la Belgique à l'Exposition universelle Aïchi 2005

Sur proposition de M. Charles Picqué, Ministre de l'Economie et de la Recherche scientifique, le Conseil des Ministres a confirmé la participation de la Belgique à l'Exposition universelle d'Aïchi au Japon, qui se déroulera en 2005 (*).

Sur proposition de M. Charles Picqué, Ministre de l'Economie et de la Recherche scientifique, le Conseil des Ministres a confirmé la participation de la Belgique à l'Exposition universelle d'Aïchi au Japon, qui se déroulera en 2005 (*).

Le Comité de Concertation "Gouvernement fédéral - Gouvernements des Communautés et des Régions" a été saisi afin d'obtenir l'accord de principe des entités fédérées pour boucler le budget global de l'Exposition Aïchi 2005 dans les meilleurs délais. Ce budget doit être déterminé avant le 25 mars 2003, date de clôture des inscriptions. Un Comité d'accompagnement, chargé de suivre l'ensemble du projet, étape par étape, sera désigné. Il sera composé de représentants des départements fédéraux concernés ainsi que de ceux des Régions et des Communautés. Enfin, M. Fonny Boesmans a été désigné au poste de commissaire général de la Belgique près l'exposition de Aïchi 2005, tandis que le poste de commissaire général-adjoint, sera assuré par M. Roland Gillet. (*) l'accord de principe quant à cette participation a été donné le 20 novembre 2002 par le Cabinet restreint

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe